

Traitements de substitution aux opiacés : une formation pour les pharmaciens

14.9.2026 - | ARS Bourgogne-Franche-Comté

Le réseau Côte-d'Or Héméra propose une formation en ligne et gratuite à tous les pharmaciens d'officine de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Déroulé, contenu, objectifs et thématiques à découvrir ici.

Le [réseau Côte-d'Or Héméra](#) est un réseau de santé venant en appui aux professionnels de santé de premier recours afin d'améliorer la prise en charge des patients souffrant d'addictions. L'équipe de professionnels de santé en exercice regroupe médecin, psychologue et pharmacien. Ce Réseau est financé par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté.

A chacun son rythme !

La formation e-learning (apprentissage en ligne) est gratuite et comprend **20 modules ludiques et courts**. Ils sont accessibles à toute l'équipe officinale, à tous moments, ciblant chacun des points particuliers. Les modules sont visibles chacun séparément, avec une navigation et des quizz non bloquants, de telle sorte que la formation se décline avec une grande souplesse et de façon personnalisée.

Les pharmaciens peuvent donc la suivre à leur rythme et selon leurs disponibilités et l'intégrer facilement à l'organisation d'une journée à l'officine.

Contenu et objectifs

Les 3 axes pédagogiques de la formation sont :

- le **savoir** pour apporter des connaissances et se sentir légitimes,
- le **savoir être** afin de comprendre l'addiction aux opiacés, adopter la bonne posture et être à l'aise,
- le **savoir-faire**, à l'officine, avec le patient et les autres professionnels pour plus de fluidité dans la prise en charge.

Les thématiques qui y sont abordées telles par exemple : la relation d'aide, les médicaments, l'entretien avec le médecin, la prise du médicament à l'officine, le suivi au long cours, le pourquoi de la réglementation et la gestion en back office, l'overdose... remettent **le patient au centre du soin et valorisent le pharmacien comme maillon d'une chaîne d'acteurs de premier recours et d'acteurs du champ spécialisé.**

Ces modules comprennent des vidéos et des dessins animés, des quiz, des documents téléchargeables et sont interconnectés entre eux.

Elle est mise à la disposition de tous les pharmaciens et de leurs équipes de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Programme

Cette formation se déroule sur 3 étapes composées chacune de 6 à 7 modules à suivre en ligne (programme détaillé en bas de page)

[Module de présentation](#)

Etape 1 :

- [Présentation de la formation e-learning TSO \(nouvelle fenêtre\)](https://gt21.ispring.eu/app/preview/8f2210b2-75e1-11f1-bb6b-0e7f2ad82c33) (9 min 30 sec)
- [Module "Législation des MSO : pourquoi ?"](#) (15 min 55 sec)
- [Module "Statut réglementaire des MSO \(nouvelle fenêtre\)"](https://gt21.ispring.eu/app/preview/33c6ee44-75e2-11f1-823a-ce7994925bb8) (34 min 36 sec - 3 parties)
- [Module "Indications, objectifs et bénéfices des MSO \(nouvelle fenêtre\)"](https://gt21.ispring.eu/app/preview/b720ee58-75e1-11f1-a527-0e7f2ad82c33) (26 min 58 sec - 3 parties)
- [Module "Et si on parlait « patate » ? \(nouvelle fenêtre\)"](https://gt21.ispring.eu/app/preview/20c41be6-75e2-11f1-ab76-0e7f2ad82c33) (10 min 4 sec)
- [Module "Un bonjour"](#) (4 min 33 sec)
- [Module "Entretien avec le médecin \(nouvelle fenêtre\)"](https://gt21.ispring.eu/app/preview/a39de4c6-75e1-11f1-8a99-0e7f2ad82c33) (12 min 53 sec)

Etape 2 :

- [Module "Législation des MSO en pratique pour le patient \(nouvelle fenêtre\)"](https://gt21.ispring.eu/app/preview/c78692f6-75e2-11f1-a3c3-ce7994925bb8) (8 min 44 sec)
- [Module "3 médicaments \(nouvelle fenêtre\)"](https://gt21.ispring.eu/app/preview/b3640344-75e2-11f1-aff0-ce7994925bb8)

- target="_blank" data-xiti-name="Module " 3="" médicaments="" data-xiti-chapitre1="Traitements de substitution aux opiaces : une formation pour les pharmaciens" data-xiti-type="exit">Module "3 médicaments" (2 min 6 sec)
- Module "Quelle attitude ?" (11 min 54 sec)
 - Module "Relation d'aide" (11 min 2 sec)
 - Module "Portrait-robot" (9 min 35 sec)
 - Module "Prise à l'officine : Pourquoi ?" (10 min 43 sec)
 - Module "Prise à l'officine : Comment ?" (16 min 13 sec)

Etape 3 :

- Module "Législation des MSO et Back office" (10 min 29 sec)
- Module "Echange de seringues" (15 min 57 sec)
- Module "Manque et surdose" (13 min 47 sec)
- <a class="link-ext-icon" title="Module "Quelles situations ? (nouvelle fenêtre)" href="https://gt21.ispring.eu/app/preview/63ad9aca-75e4-11f1-8681-0e7f2ad82c33" target="_blank" data-xiti-name="Module " quelles="" situations_ ="" data-xiti-chapitre1="Traitements de substitution aux opiaces : une formation pour les pharmaciens"

data-xiti-type="exit">Module "Quelles situations ?" (17 min 31 sec)

- Module "Suivi au long cours" (18 min 34 sec)
- Module "Ressources locales" (13 min 44 sec)

A savoir

Cette formation en e-learning destinée aux pharmaciens d'officine et à leurs équipes, sur les traitements de substitution aux opiacés (TSO) a été demandée par l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France face à deux constats locaux :

- la dispensation des TSO refusée aux patients par 70% des pharmaciens d'officine d'Ile-de-France (enquête ASUD, 2018)
- une pharmacie sur deux seulement dispose d'un kit de matériel d'injection stérile à remettre aux usagers (enquête Act Up-Paris, 2018-2019).

Les pharmaciens franciliens ont été interrogés et ont exprimé des besoins en matière d'amélioration des connaissances et de moyens pour aborder la problématique addictive.

La diffusion de ces modules auprès des pharmaciens a été promue par l'URPS (Union, régionale des professionnels de santé), le CROP IDF (Conseil national de l'Ordre des pharmaciens d'Ile-de-France), la section D de l'Ordre, la Mildeca (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives). Les différents acteurs du champ (structures spécialisées : CSAPA (centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie), CAARUD (centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogue)) ainsi que les PHISP (pharmaciens inspecteurs de santé publique), la DRSM (Direction régionale du service médical), ont été informés et destinataires.

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/tso-formation-pour-les-pharmaciens>